

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi quatorze novembre à seize heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Vendredi 07 novembre 2025

Etaient présents :

Mme RIVIERE	Elizabeth	Maire	Mme FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale
M. AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint	Mme JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
Mme SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	M. ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
M. PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	Mme WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
Mme WEDE	Sabrina	4 ^{ème} adjoint	Mme TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
M. BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M. GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme FERRALI	Elodie	6 ^{ème} adjoint	Mme CHEN-SAN	Chantal	Conseillère municipale
M. BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	Mme MOREAU	Laure	Conseillère municipale
Mme BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
M. PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	M. PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme MOTUHI	Fémia	10 ^{ème} adjoint	M. SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Marguerite FILIMOHAAU)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
 M. Georges TARAIHAU (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
 M. Raphael TOFIL (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Carl N'GUELA (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 Mme Marjorie DEVRICHIAN (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)
 Mme Ivy POIA (procuration donnée à M. Frédéric PARENT)
 M. Mickaël LELONG (procuration donnée à Mme Elizabeth RIVIERE)

Absents :

Mme Chantal COURTOT
 M. Jean-Irénée BOANO
 M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	22
Nombre de votants	:	31

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16h30.

Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 35/25/XI

**ACCORDANT UNE REMISE GRACIEUSE AU PROFIT DE MONSIEUR X, AGENT RETRAITÉ
DE LA COMMUNE DU MONT-DORE**

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 14 novembre 2025,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu l'arrêté n°401/20 du 11 août 2020 admettant un agent contractuel à faire valoir ses droits à la retraite,

Vu l'état de somme due n°335/2024/DA/SRH du 25 juin 2024,

Vu le titre de recette n°159 du 12 juillet 2024,

Vu la note explicative de synthèse n° 58/2025 du 07 novembre 2025,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 28 octobre 2025, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Une remise gracieuse est accordée à monsieur X pour un montant de 1 096 359 F.

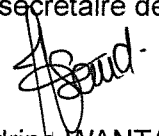
Article 2 : La dépense est imputable au budget de la Ville (chapitre 67 – Charges exceptionnelles)

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

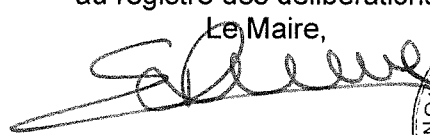
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 14 NOVEMBRE 2025

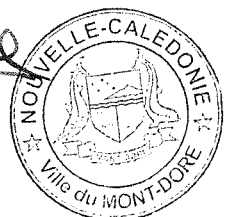
Le secrétaire de séance,


Sandrine WANTAR-TASIPAN

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Maire,


Elizabeth RIVIERE



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud

Trésorerie de la province Sud

Direction administrative

Direction des finances et de l'informatique

Secrétariat général (SAG : registre et publication)